



Compiègne, mercredi 3 août 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/03977

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
Arrêté préfectoral n°603/27/2022 du 29 juillet 2022

**Manifestation nautique et activités nautiques (Joutes
le samedi 6 août 2022 et le dimanche 7 août 2022)****RIVIERE OISE NON CANALISEE - COMMUNE DE
LONGUEIL-ANNEL - PLAN D'EAU DES AGEUX****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 06/08/2022 de 14:00 à 18:00

- o Oise canalisée
entre les pk 55.750 et pk 55.860 - Toute la largeur de la voie

- le 07/08/2022 de 09:00 à 12:00

- o Oise canalisée
entre les pk 55.750 et pk 55.860 - Toute la largeur de la voie

- le 07/08/2022 de 13:30 à 18:00

- o Oise canalisée
entre les pk 55.750 et pk 55.860 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Par arrêté préfectoral n° 603/27/2022 du 29 juillet 2022, l'association Union Sportive de Longueil-Annel est autorisée à organiser une demi-finale du championnat de France de joutes en méthode lyonnaise, au plan d'eau des Ageux à Longueil-Annel, sur la rivière Oise non canalisée du P.K. 55.750 au P.K. 55.860 aux dates et horaires ci-dessus indiqués.

Les usagers de la voie d'eau sont invités à ne pas créer de remous et à se conformer aux consignes éventuelles données par les agents de Voies navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Nord, 2, bd Gambetta, BP 20053, 60321 COMPIEGNE CEDEX
Tél : 03 44 92 27 00 - Fax : 03 44 92 27 27

Date limite d'affichage :

08/08/2022

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Arnaud DEVEYER